



Une mission qui frôle la perfection...

Une translation à effectuer un week-end, une réservation d'hôtel et un équipage prévu depuis plus de dix jours, sommes-nous bien au **P.R.E.J de POISSY** ?

Jusqu'à tout va bien, le samedi 8 décembre 2018, un équipage du **P.R.E.J de Poissy** est mandaté pour effectuer une translation de deux personnes détenues, une incarcérée à la Maison d'arrêt de Nanterre et l'autre au Centre Pénitentiaire de Meaux Chauconin, afin de les écrouer au Centre Pénitentiaire de Aix Luynes.

L'équipage composé de quatre agents masculins et un agent féminin, ayant débuté leur service à 5h30, en plein week-end de blocage des « gilets jaunes », le chef d'escorte ainsi que les membres de l'équipage ont veillé au bon déroulement du trajet en évitant au maximum les mouvements importants de blocages.

Une fois arrivée au CP de Aix Luynes, une fois les démarches administratives terminées, après plus de 13 heures de service, la journée fût longue et épuisante, mais pour l'A.R.P.E.J, soucieuse et respectueuse de notre charte des temps, il était inimaginable que l'équipage revienne à leur base, d'où la réservation de deux chambres doubles et une simple à « IBIS HÔTEL BUDGET ».

À 19 heures, une fois sur place à l'hôtel le chef d'escorte se présente à la gardienne, cette dernière afin de libérer les codes d'accès aux chambres attribuées aux agents, procède au paiement

avec la carte bancaire qui lui a été faxée avec l'identité de ces derniers, malheureusement la carte bancaire refuse la transaction...

Au final pas d'argent = pas de chambre d'hôtel

Pas de chambre d'hôtel = pas de douche ni de nuit de sommeil

Pas de douche ni de nuit de sommeil = pas de repos.

A 19h10, le chef d'escorte rend compte au gradé de permanence P.R.E.J du week-end ce dernier lui demande, si il était possible que les agents payent leurs chambres réservées, précisant qu'ils ne devaient pas récupérer leur armes déposées au préalable au CP Aix Luynes avant demain.....WHAT..... !!! NON MAISLOL.

Le chef d'escorte connaît certes sa situation financière mais pas celles des autresmais même par PRINCIPE.

Le gradé d'astreinte appelle l'officier de permanence qui se trouve être notre Capitaine B. , à 19h50 elle prend attache avec la concierge de l'hôtel , et règle avec sa carte personnelle la totalité de la somme de la réservation des chambres, nous la remercions d'avance d'avoir permis à l'équipage de pouvoir dormir sur place et de se reposer et ainsi de faire preuve d'empathie et espérons juste qu'elle sera remboursée plus rapidement que le traitement de remboursement des frais de repas des agents P.R.E.J de la DISP de PARIS... à bon entendeur...

Force Ouvrière dénonce un grand manque d'organisation et demande à ce que chaque réservation d'hôtel à l'avenir soit vérifiée la veille d'un départ.